

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 16/224 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT ATTRIBUTION D'UNE AIDE DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE POUR LE FINANCEMENT DE L'ORGANISATION SPORTIVE DU 59^{ème} TOUR DE CORSE AUTOMOBILE «WRC» 2016, DU 29 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2016 (HORS GUIDE DES AIDES SPORT)

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2016

L'An deux mille seize et le trente septembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

BARTOLI Marie-France, BENEDETTI François, BERNARDI François, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CANIONI Christophe, CASALTA Mattea, CESARI Marcel, COMBETTE Christelle, FAGNI Muriel, FILIPPI Marie-Xavière, GUIDICELLI Maria, GUISEPPI Julie, MONDOLONI Jean-Martin, NADIZI Françoise, NIVAGGIONI Nadine, OLIVESI Marie-Thérèse, PARIGI Paulu Santu, POLI Laura Maria, PUCCI Joseph, SANTUCCI Anne-Laure, SIMEONI Marie, TALAMONI Jean-Guy, TOMA Jean, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ARMANET Guy à M. VANNI Hyacinthe
M. BARTOLI Paul-Marie à Mme BARTOLI Marie-France
Mme BORROMEI Vanina à Mme CASALTA Mattea
Mme CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène à Mme FAGNI Muriel
M. CHAUBON Pierre à Mme OLIVESI Marie-Thérèse
M. COLOMBANI Paul-André à Mme NIVAGGIONI Nadine
M. CORDOLIANI René à Mme NADIZI Françoise
Mme GUIDICELLI Lauda à Mme SANTUCCI Anne-Laure
Mme PONZEVERA Juliette à M. BIANCUCCI Jean
Mme PROSPERI Rosa à Mme GUISEPPI Julie
Mme RISTERUCCI Josette à M. BUCCHINI Dominique
M. de ROCCA SERRA Camille à M. MONDOLONI Jean-Martin
M. ROSSI José à M. TOMA Jean
Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette à Mme COMBETTE Christelle
M. TATTI François à Mme GUIDICELLI Maria
M. TOMASI Petr'Antone à M. TALAMONI Jean-Guy

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

GIACOBBI Paul, GRIMALDI Stéphanie, LACOMBE Xavier, LEONETTI Paul, MARIOTTI Marie-Thérèse, MURATI-CHINESI Karine, ORSONI Delphine, OTTAVI Antoine, SANTINI Ange, STEFANI Michel.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 06/223 AC de l'Assemblée de Corse du 23 novembre 2006 portant adoption des orientations relatives à une nouvelle politique sportive et modification du règlement des aides de la Collectivité Territoriale de Corse dans le domaine du sport,
- VU** la délibération n° 16/053 AC de l'Assemblée de Corse du 11 mars 2016 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 16/081 AC de l'Assemblée de Corse du 15 avril 2016 portant approbation du budget primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2016,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- VU** l'avis n° 2016-49 du Conseil Economique, Social et Culturel de Corse, en date du 28 septembre 2016,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Planification,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association Fédération Française du Sport Automobile (FFSA), hors Guide des Aides Sport, pour le financement de l'organisation sportive du 59^{ème} Tour de Corse Automobile « WRC » 2016, du 29 septembre au 2 octobre 2016, d'un coût total prévisionnel de 2 460 000 €.

ARTICLE 2 :

DIT que cette contribution financière s'établira à un montant plafond de 700 000 euros et que les crédits correspondants seront imputés sur le chapitre 933 - fonction 32 - compte 6574 - programme 4211F (Sport).

ARTICLE 3 :

APPROUVE la convention - et ses avenants éventuels - ci-jointe (n° 16-SJS-35) à conclure avec l'association Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) concernant l'opération précisée à l'article 1^{er}, et **AUTORISE** le Président du Conseil Exécutif de Corse à la signer.

ARTICLE 4 :

DECIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

ORIGINE : BP 2016

PROGRAMME : 4211 F

MONTANT DISPONIBLE :1 568 513,80 euros

Manifestations sportives :

- **Association Fédération Française du Sport Automobile** : participation de la Collectivité Territoriale de Corse en faveur de l'organisation sportive du 59^{ème} Tour de Corse Automobile «WRC» 2016, du 29 septembre au 2 octobre 2016.

MONTANT AFFECTE : 700 000 euros

DISPONIBLE A NOUVEAU : 868 513,80 euros

ARTICLE 5 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 30 septembre 2016

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI

ANNEXES